

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

Date : 12 septembre 2018

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
13 h 16	Début de l'audience
13 h 16	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
13 h 17	Remarques préliminaires de M <sup>e</sup> Louise Rozon sur le déroulement de l'audience.
13 h 19	M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay (HQD) annonce que son collègue, M <sup>e</sup> William Moran, administrera la preuve aujourd'hui et que lui-même plaidera vendredi matin
13 h 21	<u>Affirmation solennelle</u> :  <u>Kim Robitaille</u> , Chef, Réglementation et conditions de service, Complexe Desjardins, Montréal <u>Maxime Boudreau</u> , Directeur, Centre de gestion des services techniques clients réseau, Complexe Desjardins, Montréal
13 h 22	Les témoins Robitaille et Boudreau relatent leur parcours professionnel respectif
13 h 25	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin Robitaille
13 h 26	<u>M<sup>e</sup> Moran produit</u> :  <u>B-0287</u> : Présentation Power Point intitulée « Preuve additionnelle sur le service de base en souterrain et en arrière-lot »
13 h 26	Présentation de la preuve d'HQD par les témoins Robitaille et Boudreau
13 h 58	Fin de la présentation d'HQD par les témoins Robitaille et Boudreau
13 h 58	Interrogatoire des témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Moran pour HQD
14 h	Fin de l'interrogatoire des témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Moran pour HQD
14 h	L'audience est suspendue pour 10 minutes
14 h 12	Reprise de l'audience
14 h 13	Contre-interrogatoire des témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Natacha Boivin pour l'APCHQ
14 h 22	<u>Engagement n<sup>o</sup> 1 d'HQD</u> :  Produire la carte de Montréal et Laval en s'assurant que les deux critères soient respectés, soit la DEM et la présence d'un réseau souterrain et indiquer les pixels qui représentent les deux critères respectés (demandé par l'APCHQ)
14 h 24	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Boivin pour l'APCHQ
14 h 39	Fin du contre-interrogatoire des témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Boivin pour l'APCHQ
14 h 39	Interrogatoire des témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Alexandre De Repentigny pour la Régie

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

Date : 12 septembre 2018

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
14 h 47	<u>Engagement n° 2 d'HQD :</u> Fournir le taux de panne provincial en aérien et en souterrain, avec l'indice de continuité (demandé par la Régie)
14 h 48	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> De Repentigny pour la Régie
14 h 50	Fin de l'interrogatoire des témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> De Repentigny pour la Régie
14 h 50	Question de précision aux témoins Robitaille et Boudreau par M. François Émond
14 h 52	Questions aux témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Simon Turmel
14 h 55	Fin des questions aux témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Turmel
14 h 55	Questions aux témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Rozon
15 h 06	<u>Engagement n° 3 d'HQD :</u> Préciser, si la Régie retenait le critère de 50 MVA par kilomètre carré, à quel moment cette nouvelle condition pourrait entrer en vigueur (demandé par la Régie)
15 h 07	Poursuite des questions aux témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Rozon
15 h 09	Fin des questions aux témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Rozon
15 h 09	Question de précision aux témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Turmel
15 h 10	Pas de réinterrogatoire des témoins Robitaille et Boudreau par M <sup>e</sup> Moran (HQD)
15 h 11	Les témoins Robitaille et Boudreau sont libérés
15 h 11	L'audience est suspendue pour 10 minutes
15 h 22	Reprise de l'audience
15 h 22	<u>Affirmation solennelle :</u>  <u>Daniel Simoneau</u> , Vice-président principal service aux membres et opérations, APCHQ, boulevard Lafontaine, Anjou, Montréal <u>Georges Lambert</u> , Directeur du service économique à l'APCHQ, boulevard Louis-H Lafontaine, Ville d'Anjou <u>Hélène Doyon</u> , Urbaniste, 1162 rue Moffat, Verdun <u>Marco Lasalle</u> , Directeur des services techniques à l'APCHQ, 5930, boulevard Louis-H Lafontaine, Anjou
15 h 25	M <sup>e</sup> Boivin mentionne les pièces qui constituent la preuve de l'APCHQ : C-APCHQ-0040, C-APCHQ-0041, C-APCHQ-0042, C-APCHQ-0044, C-APCHQ-0045, C-APCHQ-0046 et C-APCHQ-0047

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

Date : 12 septembre 2018

HEURE	REMARQUES
15 h 26	<p><u>M<sup>e</sup> Boivin produit :</u>  <u>C-APCHQ-0050</u> : Présentation Power Point intitulée « Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents »  <u>C-APCHQ-0051</u> : Annexe à la présentation Power Point</p>
15 h 28	Présentation de la preuve de l'APCHQ par les témoins Simoneau, Lambert, Doyon et Lasalle
16 h 10	Fin de la présentation de la preuve de l'APCHQ par les témoins Simoneau, Lambert, Doyon et Lasalle
16 h 11	Interrogatoire des témoins Simoneau, Lambert, Doyon et Lasalle par M <sup>e</sup> Boivin pour l'APCHQ
16 h 22	Fin de l'interrogatoire des témoins Simoneau, Lambert, Doyon et Lasalle par M <sup>e</sup> Boivin pour l'APCHQ
16 h 22	L'audience est suspendue pour 10 minutes
16 h 35	Reprise de l'audience
16 h 35	Contre-interrogatoire des témoins Simoneau, Lambert, Doyon et Lasalle par M <sup>e</sup> Moran (HQD)
17 h 11	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simoneau, Lambert, Doyon et Lasalle par M <sup>e</sup> Moran pour (HQD)
17 h 11	Étant donnée l'heure tardive, M <sup>e</sup> Rozon propose de procéder aux interrogatoires restant vendredi matin. Aucun participants n'ayant de contrainte à ce sujet, l'audience est ajournée au 14 septembre 2018 à 9 h
	Manon Tremblay, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

Date : 12 septembre 2018

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Kim Robitaille	2018/09/12
ENTREPRISE :	Témoign HQD	
PROFESSION :	Chef, Réglementation et conditions de service	
ADRESSE :	Complexe Desjardins	
	Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Maxime Boudreau	2018/09/12
ENTREPRISE :	Témoign HQD	
PROFESSION :	Directeur, Centre de gestion des services techniques clients réseau	
ADRESSE :	Complexe Desjardins	
	Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Daniel Simoneau	2018/09/12
ENTREPRISE :	Témoign pour l'APCHQ	
PROFESSION :	Vice-président principal service aux membres et opérations	
ADRESSE :	Boulevard Lafontaine	
	Anjou, Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Georges Lambert	2018/09/12
ENTREPRISE :	Témoign pour l'APCHQ	
PROFESSION :	Directeur du service économique	
ADRESSE :	Boulevard Louis-H Lafontaine	
	Ville d'Anjou	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Hélène Doyon	2018/09/12
ENTREPRISE :	Témoign pour l'APCHQ	
PROFESSION :	Urbaniste	
ADRESSE :	1162 rue Moffat	
	Verdun	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Marco Lasalle	2018/09/12
ENTREPRISE :	Témoign pour l'APCHQ	
PROFESSION :	Directeur Service technique	
ADRESSE :	5930, boul. Louis-H Lafontaine	
	Anjou	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 12 SEPTEMBRE 2018**

**DOSSIER : R-3964-2016, Phase 2**

**Demande relative à la modification des conditions de service  
d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec  
dans ses activités de distribution**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Louise Rozon (présidente de la formation), de même que M<sup>e</sup> Simon Turmel et M. François Émond**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Alexandre de Repentigny**

La **demanderesse** est :

**HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**

Représentée par M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay et M<sup>e</sup> William Moran

L'**intervenante** qui participe à la présente audience est :

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION  
DU QUÉBEC (APCHQ)**

Représentée par M<sup>e</sup> Natacha Boivin

**Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?**

---

---

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

**DÉBUT : 13 h 16**

**AJOURNEMENT : 17 h11**

